

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE CHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 21 mars 2024 (documents budgétaires)
28 mars 2024 (convocation globale)

DATE D’AFFICHAGE : 28 mars 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 23
Votants : 25

L’an deux mille vingt-quatre, le 3 avril, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le sept mars deux mille vingt-quatre, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme ARENOU, Maire

M. LONGEAULT, Mme CHIARETTO, M. BONNEAU, Mme BATHILY, M. BOUCHELLA, Mme ABLOUH,
M. GAILLARD, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEK, Mme CHARLOT, M. AZIMI, M. BRENOT, M. LIAOUI, M. HILALI,
M. GAYDOUK, Mme DUBOIS, M. FOURE, Mme BAUDRY, M. JALLOT, M. FARIGOULE, Mme AZDAD,
Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Mme BOUKANDOURA
Mme RAKOTOMALALA

(Procuration à M. LONGEAULT)
(Procuration à M. GAILLARD)

Absents excusés :

Mme CHATELAIN
M. CAMARA
M. ALIM
M. MARCIN
Mme KHARJA
Mme LARABI
Mme SIRAS
M. ODIRA

Reprise anticipée du résultat 2023 du budget communal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L.2311-4 et L.2311-5 4° du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable et budgétaire M.57,

VU la fiche de calcul et le tableau d'exécution du budget 2023 visés par l'ordonnateur et le comptable, ainsi que l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2023,

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Modernisation des services réunie le 25 mars 2024,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Yassine BOUCHELLA, Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux marchés publics,

Après avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE :

D'APPROUVER la reprise anticipée des résultats 2023 et leur affectation provisoire au budget primitif 2024 suivantes :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Résultats propres de l'exercice	Section de fonctionnement	16 962 470,70	19 299 045,82	2 336 575,12
	Section d'investissement	5 097 531,09	6 598 953,32	1 501 422,23
Reports de l'exercice N-1	Section de fonctionnement (002)		1 309 791,97	1 309 791,97
	Section d'investissement (001)	2 805 447,51		-2 805 447,51
Solde d'exécution	Section de fonctionnement	16 962 470,70	20 608 837,79	3 646 367,09
	Section d'investissement	7 902 978,60	6 598 953,32	-1 304 025,28
Restes à réaliser au 31/12/N	Section d'investissement	1 539 480,05	1 149 073,50	-390 406,55
Résultats cumulés (y compris RAR)		26 404 929,35	28 356 864,61	1 951 935,26
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 442 458,65	7 748 026,82	-1 694 431,83

		DEPENSES	RECETTES
REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION	Prévision d'affectation en réserves (investissement - 1068)		2 646 367,09
	Report en section de fonctionnement (002)		1 000 000,00
	Report en section d'investissement (001)	1 304 025,28	

DE PRECISER que les résultats 2023 ne seront considérés comme définitifs qu'après adoption du compte administratif 2023 concordant avec le compte de gestion 2023 du Comptable.

DE PRECISER que conformément à la réglementation, les éventuelles différences entre les résultats anticipés et définitifs de 2023 seront prises en compte dans la plus proche décision modificative du budget 2024, suivant l'adoption du compte administratif 2023.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le 15 avril deux mille vingt-quatre.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint



[Signature]
François LONGEAULT